

Note d'information fédérale

Mars 2009 – n°188

1. Assemblée générale de la FFSA

Organisée par l'Entente Nautique d'Aix-les-Bains, l'Assemblée générale de la FFSA s'est tenue le samedi 14 mars à Aix-les-Bains.

Le nouveau Comité directeur est composé de :

Michel ANDRIEUX
Geneviève AUBRY
Gérard BALMARY
Nadia BOUDOUX
Vincent BUSSE
Jean-Pierre CAUMONT (Secrétaire Général)
Isabelle DANJOU
Jacques DECRIEM
Michel DOUTRE
Sophie GAUTIER-GUYON
Lionel GIRARD
Evelyne IMBERT
Christine JANCENELLE-WEIDMANN
Patrick JOMAIN
Lydie JOUVRAY
Alain LE PENVEN
Philippe LOT
Jean-Jacques MULOT (Président)
Didier MARCHANDEAU (Trésorier)
Thierry RENAULT
Alain TELLIER
Pierre TRICHET
Alain WACHE
Roland WEILL

La Grande Médaille d'Or a été décernée à Roland WEILL.

2. Commissions Fédérales

Deux commissions ont été constituées lors du comité directeur du 15 mars :

- la commission médicale, présidée par Alain LE PENVEN.
- la commission des arbitres, présidée par Michel DOUTRE

Les autres commissions seront déterminées ultérieurement.

3. Dates de clôture des engagements aux épreuves nationales

Nous vous rappelons que les dates de clôture d'inscriptions aux épreuves nationales (cf. Réglementation nationale 2009) ont été fixées au :

- Championnat de zone bateaux courts : **vendredi 27 mars à 14h00**
- Critérium National Handi-Aviron : **mardi 7 avril à 14h00**
- Coupe de France MAIF : **mercredi 29 avril à 14h00**
- Coupe de France d'Aviron de Mer des Ligues : **mercredi 27 mai à 14h00**
- Championnat de France senior bateaux longs, Critérium National vétéran et Journée Nationale Handi-Aviron : **mardi 26 mai à 14h00**
- Championnat de zone minime, cadet et junior bateaux longs : **jeudi 4 juin 14h00**
- Critérium National Senior : **mardi 23 juin à 14h00**
- Championnat de France d'Aviron de Mer : **vendredi 2 octobre à 14h00**

Le document de la réglementation sportive 2009 est téléchargeable sur le site de la FFSA : Espace club > La compétition

4. Championnats de France bateaux courts

Les finales des championnats de France bateaux courts seront retransmises le dimanche 19 avril en direct sur Orange Sport TV de 10h20 à 13h00 (internet, téléphone portable et télévision livebox).

5. Candidatures pour les Pôles

Les rameuses et rameurs souhaitant être candidats à un des pôles (France ou Espoirs) de la FFSA pour la saison 2009/2010 peuvent contacter Caroline AUTOUR au 01 45 14 26 58 ou leur ligue (président ou conseiller technique régional). Une fiche récapitulative d'information ainsi que le dossier de candidature seront téléchargeables du site de la FFSA : Les équipes de France > Les pôles aviron > Dossier de candidature, ou disponibles sur simple demande auprès du secrétariat "haut niveau" de la FFSA. La date limite de retour des dossiers est fixée au **20 mai 2009**.

6. Labels saisonniers

Les clubs affiliés de la FFSA ainsi que les structures ayant conventionné avec une ligue ou un comité départemental peuvent demander un label saisonnier « École Française d'Aviron » **avant la date limite du 23 mai 2009**. Les critères d'attribution ainsi que les modalités de délivrance sont disponibles sur le site internet de la FFSA : Pratiquer l'aviron > École Française d'Aviron > Le dispositif EFA

7. Stages d'été "Où apprendre à ramer ?"

Pendant la période estivale, les clubs proposent à travers la France des stages d'initiation ou de perfectionnement destinés au grand public.

Les clubs qui organisent ces stages sont invités à renseigner le formulaire sur le site internet de la fédération : Pratiquer l'aviron > Où ramer ? > Stages d'été jusqu'au 31 mai 2009.

8. Grand Challenge

Le Grand Challenge, épreuve nationale du Challenge du jeune rameur, sera organisé à Bourges les mardi 16 et mercredi 17 juin 2009. Cette animation est ouverte aux licenciés FFSA ou UNSS, des catégories benjamin et minime, qui ont participé aux challenges des jeunes rameurs organisés au niveau régional. Les engagements à cette manifestation sont faits par les ligues.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la FFSA : Espace club > Challenge des jeunes rameurs ou par téléphone auprès d'Aude Pommelet à la FFSA 01 45 14 26 64.

9. Appel à projet

La Fondation de France lance un appel à projet « Allez les filles » visant à récompenser les structures qui initient et/ou favorisent quotidiennement la pratique du sport chez les femmes. Cet appel à projet s'inscrit dans la politique de développement du sport féminin initiée par le Ministère de la santé et des sports. La FFSA incite les clubs impliqués dans cette démarche à répondre à cet appel à projet. Les modalités de participation sont téléchargeables sur le site internet de la FFSA : Pratiquer l'aviron > Aviron citoyen > Appel à projet

10. Concours national femmes et sports

Pour la 5^e année, le MJSVA et le CNOSF reconduisent le concours « Femmes et sport ». Objectif : promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités (élues ou

professionnelles) et notamment dans les quartiers urbains sensibles.

Piloté par le pôle ressources national « sport, famille et pratiques féminines » basé au CREPS de PACA, le concours récompense, au niveau régional et national, une personne ou une structure dans les catégories suivantes :

- le prix "Sport au féminin"
- le prix "Sport, filles et cités"
- le prix "Sport : le coup de coeur"

Les clubs, les comités ou les ligues d'aviron intéressés par le projet sont invités à retirer un dossier de candidature auprès de leur Direction régionale de la jeunesse et des sports. Attention, la date limite de dépôt des dossiers est propre à chaque région !

Pour en savoir plus, connectez-vous sur internet : www.sfpf.fr ou contactez votre DRDJS.

11. Protection des mineurs : obligations des clubs sportifs

La réglementation relative aux stages sportifs organisés par les structures affiliées des fédérations sportives évolue . Vous trouverez ci-joint toutes les informations relatives à l'organisation de séjours sportifs.

Renseignez vous auprès de votre DDJS pour connaître les conditions d'accueil et d'encadrement obligatoires ainsi que les modalités de déclaration.

12. Guide méthodologique

Depuis de nombreuses années, la Fédération soutient et accompagne les clubs qui développent des projets destinés à favoriser la pratique de l'aviron chez des jeunes éloignés des pratiques sportives. Aujourd'hui, nous vous proposons un guide méthodologique « Monter un projet d'éducation par les sports nautiques » réalisé en partenariat avec les fédérations de canoë-kayak, de surf et de voile pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Ce guide peut-être obtenu sur simple demande à la FFSA ou téléchargeable sur le site internet de la FFSA : Pratiquer l'aviron > Aviron citoyen > Outils méthodologiques.

Pour plus d'information sur l'action « Aviron citoyen », vous pouvez contacter Hugo Maciejewski à la FFSA au 01 45 14 26 56.

13. Recensement des lieux de stages

La FFSA recense sur son site internet : Espace club > Lieux de stages, les coordonnées des structures en mesure d'accueillir un club pouvant y réaliser un stage d'entraînement. Pour figurer sur cette page, transmettre les informations à la FFSA.

14. Championnat du Monde junior

Le comité d'organisation du championnat du monde junior de Brive fait appel aux volontaires pour les aider à participer bénévolement à l'organisation du championnat du monde junior à l'aviron, qui se déroulera à Brive la Gaillarde du 5 au 8 août 2009.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet : www.wrjc-brive2009.fr > Organisation > Volontaires > Fiche de candidature volontaires

15. Coupe de France Mer 2010

En raison du calendrier des marées, la Coupe de France Mer des Ligues 2010 qui se déroulera à Pornic est repoussée au samedi 5 juin 2010.

16. Candidatures Assemblée générale 2010

Les clubs souhaitant accueillir la prochaine assemblée générale de la FFSA en mars 2010, doivent faire acte de candidature auprès de la FFSA avant le 1er juin 2009.

Le cahier des charges est le suivant :

Une salle de réunion de 150 places, pourvue de chaises et de tables pour les délégués des ligues

(environ 60 personnes) et les différentes personnalités (environ 30 personnes), équipée de moyens audio et vidéo.

Une proximité de lieu entre la salle des débats et le repas de midi.

L'organisation :

- d'un buffet le vendredi soir, veille de l'AG, pris en charge par la FFSA,
- d'un déjeuner le samedi midi à la charge de l'organisateur,
- d'un dîner de gala le samedi soir à la charge des participants

17. Matériel réformé

Une nouvelle liste du matériel réformé des équipes de France est consultable sur le site internet de la FFSA: Espace club > Aides aux clubs > Le matériel réformé

Les clubs intéressés doivent adresser un courrier d'offre à la FFSA accompagné d'un chèque d'un montant du prix d'achat.